



Classement hôtelier

Faites vous classer et valorisez votre établissement

Depuis le début d'année 2010, les professionnels de l'hôtellerie sont invités à se mettre en conformité avec la nouvelle grille de classement hôtelier. AFNOR Certification, leader de la certification qualité, bénéficie d'une expertise éprouvée dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Forts de cette longue expérience, nous vous proposons la visite de contrôle en tant qu'organisme accrédité par le Cofrac pour le classement des hébergements touristiques (accréditation n° 3-0738, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Bénéfices

- Etre en conformité avec la réglementation ;
- Etre en phase avec les nouvelles attentes de votre clientèle, notamment en termes d'équipement ;
- Profiter d'une meilleure visibilité sur le marché national et international ;
- Afficher votre volonté de vous moderniser.

Pourquoi choisir AFNOR Certification ?

- AFNOR Certification est un organisme tierce partie **impartial** bénéficiant d'une **réelle expertise dans le secteur du tourisme** et de l'hôtellerie (HOTELcert, Ecolabel européen hébergement touristique...).
- Leader de la certification qualité, nous sommes **reconnus depuis plus de vingt ans** pour notre sérieux et le professionnalisme de nos collaborateurs.
- Avec le même souci de rigueur appliquée au choix de ses 1400 auditeurs, nous avons sélectionné des **inspecteurs possédant un savoir-faire et une expertise dans votre domaine** pour assurer les visites de contrôle.
- Pour vous faciliter la démarche, nous avons **construit un processus simple** qui démarre par la **simulation du coût de la prestation, en ligne** sur notre site www.boutique-certification.afnor.org. A l'issue de la **visite de contrôle**, nous vous transmettons le **certificat de visite** sous un **délaï de 15 jours**.

Nous vous proposons aussi une expertise plus poussée dans le domaine de la qualité de service avec la certification HOTELcert et dans le domaine de l'environnement avec l'Ecolabel européen hébergement touristique : deux prestations dédiées aux professionnels de l'hôtellerie pour offrir des services sur mesure à vos clients.

Un processus simple



Un chargé de clientèle est à votre écoute

**Nos chargés de clientèle sont à votre écoute :
01 41 62 62 12.**